**Critere 3.1**

**Catégorie AM - A1 - A2 –A - B - AAC – CS – B96 –L5e**

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui, demande à l'élève de la concentration, de l’assiduité, de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En vous engageant dans cette formation à la conduite à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre le parcours de formation suivant :

**Parcours théorique**

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l’école de conduite avec un support média et avec un enseignant (individuel ou collectif) ou via Internet par le système PREPACODE/icicode (individuel)

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans le local de l’école de conduite, et est dispensée en présence d’un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d’une autorisation d’enseigner en cours de validité.

Nos cours de code durent 1 heure et sont dispensés de manière collective, dans les locaux de l'école de conduite.

Ils se déroulent en deux phases : un cours de 30 minutes par un enseignant et un test de 20 questions sur le thème abordé, ils ont lieu le Mercredi et le Vendredi de 17h jusqu'à 19h, pas besoin de prendre rendez-vous il suffit de passer et de demander.

Pour les formation AM – A – L5e – B96 des cours spécifiques ( individuel ou collectif ) sont dispensé mettant l’accent sur la formation demander, ces deux heures de théorie on lieu au début de la formation.

**La formation théorique porte sur :**

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;

- les effets dûs à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;

- l'influence de la fatigue sur la conduite ;

- les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée ;

- les usagers vulnérables ;

- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs.

- les gestes de premiers secours ;

- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule;

- le transport d'un chargement et de personnes ;

- la réglementation relative à l’obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

**Les cours thématiques**

Les cours seront dispensés sur demande dans notre local, par un enseignant. Ils durent entre 30 minutes et 1 heure. Une thématique est traitée par cours.

**Les thématiques traitées sont les suivantes :**

- les effets dûs à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite;

- l'influence de la fatigue et de la somnolence sur la conduite;

- Les risques liés au chargement du véhicule et l’importance de la ceinture de sécurité.

- Vitesse

- Distracteurs

- Réglementation spécifique sur l’arrêt et le stationnement.

- Réglementation sur les règles de priorités.

**Parcours pratique**

Nos dispensons les leçons de conduites en format individuel pour la voiture B et BvA, de façon individuel et/ou collective en **AM - A1 - A2 –A – B96 –L5e**

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;

- en campagne ;

- en montagne ;

- de nuit (leçons prises en hiver)

**Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :**

- maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;

- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;

- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;

- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

**Chaque compétence et sous-compétences seront traitées en abordant les points suivants :**

- le pourquoi ;

- le comment ;

- les risques ;

- les influences de l'entourage· et du mode de vie de l'élève

- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail… ;

- l'auto-évaluation.

L’ensemble du programme de formation est détaillé dans le livret d’apprentissage et dans la fiche de suivi de chaque élève.

Lorsque l’ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

*Les horaires pour les cours de formation pratique sont les suivants :*

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00

Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 a 16h00